Bulletin d'information

à l'attention des citoyennes et citoyens de Villeret

VILLERET-News
Publication du Conseil municipal
Edition novembre 2026



Sommaire :

1. Ordre du jour de l'Assemblée municipale du 7 décembre 2026 1 – 2
2. Message du Conseil municipal 3 – 4
3. Présentation du budget 2027 5 – 14
4. Divers 15

1. Ordre du jour de l'assemblée municipale

Assemblée communale ordinaire du lundi 7 décembre 2026 à 19h30 heures à la halle de gymnastique (rue des Pontins 15)

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale.

Ordre du jour :

1. *Budget communal 2027, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses*
2. *Acceptez-vous une dépense périodique brute de CHF 60'000.—(en moyenne) pour l'externalisation du traitement des permis de construire par le bureau Sigeom ainsi que le règlement y relatif concernant le transfert des tâches dans le domaine des constructions*
3. *Abrogation des règlements suivants :*

   432.28 Règlement du jardin d'enfants

   523.1 Règlement en cas de situation extraordinaire

   730.6 Règlement forestier

   900.1 Règlement sur la fermeture des magasins
4. *Rapport du Maire.*
5. *Divers et imprévus.*

Les règlements, mentionnés sous les points 2 et 3, sont déposés publiquement au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de ces règlements sur le site internet de la commune de Villeret, dans le menu Autorités politiques/ Ordre du jour de la prochaine assemblée.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.



2. Message du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens et habitants de la commune de Villeret,

Une nouvelle année vient déjà de s'écouler, malheureusement ponctuée de nombreuses crises géopolitiques internationales. Notre commune est heureusement peu affectée par ces troubles. Notre économie demeure résiliente, et malgré un été très chaud et sec, nous avons toujours pu assurer un approvisionnement en eau de qualité, sans restriction majeure. Cet été caniculaire nous rappelle que, comme pour tout ce qui nous est vital, un approvisionnement diversifié demeure une des clefs du système, qu'il s'agisse d'eau, d'énergie ou bien sûr de notre alimentation !

Au niveau des infrastructures de la commune, le chantier du Bez, malgré les difficultés rencontrées, est sur le point de s'achever. La place Corvus, au pied de la Combe Grède, sera entièrement achevée d'ici au printemps prochain. La rénovation de la halle de gymnastique a également démarré malgré un important retard dans l'obtention du permis de construire. Si tout se passe sans encombre, elle pourra accueillir les élèves lors de la rentrée scolaire 2027.

La vie du Conseil municipal, comme celle des autres exécutifs de notre pays, sera ponctuée de départs et d'arrivées de nouveaux membres. L'exécutif du village est, contrairement à celui des grandes communes, composé de « miliciens » qui assument, outre les séances du Conseil municipal et toutes les tâches inhérentes à cette fonction, un travail à l'extérieur. Le Conseil municipal tient à rappeler ici qu'il œuvre sans étiquette partisane, dans la mesure de ses disponibilités et de ses connaissances pour le bien de la population, afin qu'il fasse toujours bon vivre à Villeret, au pied de la magnifique Combe Grède.

N'oublions pas le personnel communal, toujours fidèle au poste et mettant ses compétences et son professionnalisme au service du Conseil municipal lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur des dossiers communaux complexes.

Pour conclure ce message, le Conseil municipal vous souhaite de magnifiques Fêtes de fin d'année, une année 2027 remplie de moments de bonheur et surtout, une excellente santé.

Le Conseil municipal

Administration communale de Villeret



Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi	9h à 12h
lundi	15h30 à 17h30
vendredi	fermé

ou sur rendez-vous

Le bureau communal a le plaisir d'annoncer la traditionnelle Fête de l'Avent, qui aura lieu

le lundi 7 décembre dès 17h30

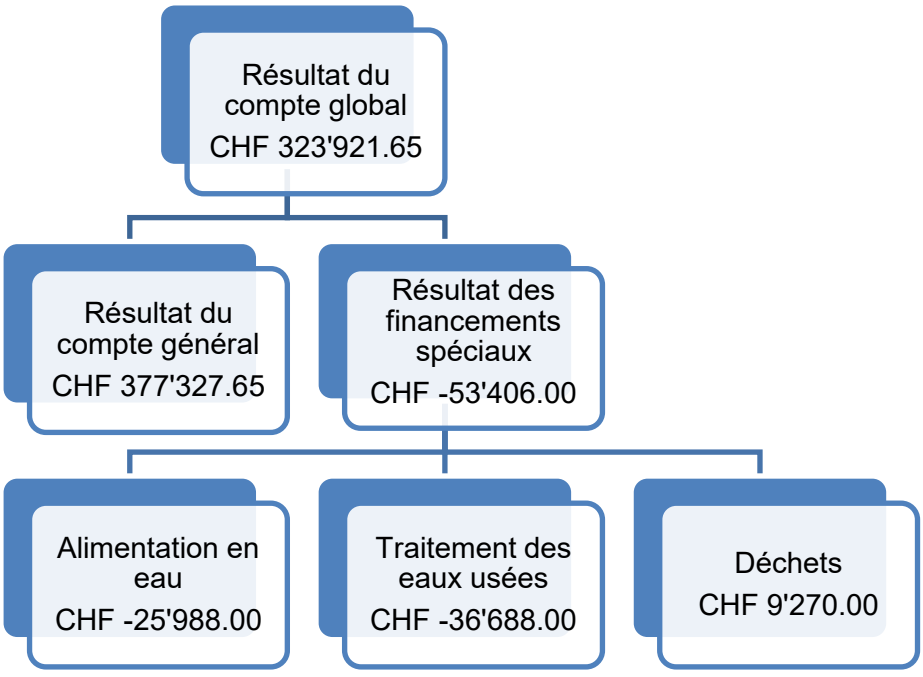
Nous vous invitons chaleureusement à partager avec nous un moment convivial.





3. Présentation

Le budget 2027 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).





<u>Impôts des personnes physiques (revenus, fortune, partages, à la source et frontaliers) (GM400)</u>

Globalement, des encaissements de CHF 2'832'650.00 sont budgétés, ce qui représente une augmentation de 12.69% comparé au budget 2026 et une diminution de 2.31% comparé aux comptes 2025.

	Budget 2026	**Comptes 2025**
Impôts sur le revenu :	+ 12.32%	+ 2.59%
Impôts sur la fortune :	0.00%	- 1.85%
Impôts à la source :	+ 357%	-29.11%
Impôts des frontaliers :	+ 15.38%	-14.49%

<u>Impôts des personnes morales (bénéfice, capital, partages) (GM401)</u>

Globalement, des encaissements de CHF 839'000.00 sont budgétés, ce qui représente une augmentation de 21.6% comparé au budget 2026 et une augmentation de 1.03% comparé aux comptes 2025.

	Budget 2026	**Comptes 2025**
Impôts sur le bénéfice :	+21.6%	+ 1.03%

<u>Taxes immobilières (GM 4021)</u>

Equivalentes au budget 2026 et supérieures de 3.017% comparé aux comptes 2025





<u>Quelques explications au sujet des financements spéciaux :</u>

Alimentation en eau :

Dans cette fonction, un excédent de charges de CHF 25'988.00 est attendu. En effet, les charges d'entretien, d'amortissements et d'attribution au FSMV dépassent les revenus des taxes et de la consommation prévus à CHF 203'000.00.
Cet excédent de charges sera prélevé sur le fonds spécial de l'équilibre de la tâche qui se montait, au 31.12.2025, à CHF 239'559.01.

Traitement des eaux usées :

Dans cette fonction, un excédent de charges de CHF 36'688.00 est attendu. En effet, les charges d'entretien, de participation au Syndicat d'épuration SESE, d'amortissements et d'attribution au FSMV dépassent les revenus des taxes et de la consommation prévus à CHF 183'500.00
Cet excédent de charges sera prélevé sur le fonds spécial de l'équilibre de la tâche qui se montait, au 31.12.2025, à CHF 147'447.00.

Gestion des déchets :

Par rapport aux recettes budgétisées des taxes de base et de consommation d'un montant de CHF 144'000.00, un excédent de revenus de CHF 9'270.00 est prévu réduisant le fonds spécial de l'équilibre de la tâche, déficitaire depuis plusieurs années.

Investissements 2027

En 2027, les investissements suivants sont prévus :

CHF 1'400'000.00	Solde des travaux de rénovation de la halle de gym
CHF 30'000.00	Solde sur l'établissement du Plan d'aménagement local
CHF 40'000.00	Achat d'une chargeuse Weidemann
CHF 40'000.00	Vannes pneumatiques – réservoir de la Côte

Total des investissements CHF 1'510'000.00





<u>Résumé des taxes et impôts prévus pour l'année 2027</u>

Quotité d'impôt	1.79
Taxe immobilière	1,3‰ de la valeur officielle (VO).
Taxe d'exemption des sapeurs-pompiers	6% de l'impôt cantonal, au minimum CHF 10.- et au maximum CHF 450.-
Taxe des chiens	CHF 60.00

<u>Taxes des services autofinancés</u> :

Eau potable (TVA non comprise)	CHF 2.35 par m^3 consommé + taxe de base de CHF 120.-
Eaux usées (TVA non comprise)	CHF 2.35 par m^3 consommé + taxe de base de CHF 120.-

Gestion des déchets (TVA non comprise*) :

Taxe de base par ménage	CHF 250.- *
Personne seule ou famille monoparentale	CHF 125.- *
Commerce, industrie, artisan, bureau	de CHF 330.- * à CHF 3'000.- *
Vignette pour conteneur	CHF 40.- *
Taxe au sac poubelle	CHF 1.- * pour 17 litres CHF 2.- * pour 35 litres CHF 4.- * pour 60 litres CHF 6.- * pour 110 litres

Vue d'ensemble

Vue d'ensemble		Budget 2027	Budget 2026	Comptes annuels 2025
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	323'921.65	-14'190.00	681'043.19
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	377'327.65	0.00	707'198.99
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	-53'406.00	-14'190.00	-26'155.80
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	2'832'650.00	2'473'200.00	2'898'241.75
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	839'900.00	658'500.00	831'222.00
Taxe immobilière (GM4021)	4021	233'000.00	233'000.00	225'971.30
Investissements nets (GM 5./.6)	5 ./. 6	1'510'000.00	1'062'600.00	430'031.26

Résultat du compte global

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	5'511'984.01
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	5'523'246.16
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	11'262.15
Charges financières (GM34)	CHF	349'430.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	763'044.50
Résultat provenant de financements	CHF	413'614.50
Résultat opérationnel	CHF	424'876.65
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	288'400.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	187'445.00
Résultat extraordinaire	CHF	-100'955.00
Résultat total, compte de résultats	**CHF**	**323'921.65**

Résultat du compte général

Compte général

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	4'827'457.85
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	4'913'126.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	85'668.15
Charges financières (GM34)	CHF	349'430.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	742'044.50
Résultat provenant de financements	CHF	392'614.50
Résultat opérationnel	CHF	478'282.65
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	288'400.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	187'445.00
Résultat extraordinaire	CHF	-100'955.00
Résultat total, compte de résultats	**CHF**	**377'327.65**

Résultat des comptes des financements spéciaux

Alimentation en eau

Alimentation en eau

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	252'179.06
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	220'191.06
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-31'988.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	6'000.00
Résultat provenant de financements	CHF	6'000.00
Résultat opérationnel	CHF	-25'988.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	**CHF**	**-25'988.00**

Traitement des eaux usées

Traitement eaux usées

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	294'667.10
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	242'979.10
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-51'688.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	15'000.00
Résultat provenant de financements	CHF	15'000.00
Résultat opérationnel	CHF	-36'688.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	**CHF**	**-36'688.00**



Gestion des déchets

Gestion des déchets

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	137'680.00
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	146'950.00
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	9'270.00
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
Résultat provenant de financements	CHF	0.00
Résultat opérationnel	CHF	9'270.00
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
Résultat extraordinaire	CHF	0.00
Résultat total, compte de résultats	**CHF**	**9'270.00**

Aperçu du compte de résultat selon les fonctions

		Budget 2027		Budget 2026		Comptes annuels 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	463'212.90	30'880.00	433'651.95	32'900.00	494'570.81	50'609.95
		-	432'332.90	-	400'751.95	-	443'960.86
1	Ordre et sécurité publics, défense	207'436.00	92'600.00	166'550.00	85'800.00	161'403.75	86'841.70
		-	114'836.00	-	80'750.00	-	74'562.05
2	Formation	1'966'807.05	792'144.00	1'923'260.45	688'360.00	1'979'225.23	874'883.20
		-	1'174'663.05	-	1'234'900.45	-	1'104'342.03
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	136'609.85	17'830.00	125'482.85	17'930.00	119'877.05	17'849.40
		-	118'779.85	-	107'552.85	-	102'027.65
4	Santé	4'200.00	-	4'200.00	-	3'941.20	-
		-	4'200.00	-	4'200.00	-	3'941.20
5	Sécurité sociale	989'200.00	80'000.00	975'100.00	80'000.00	902'817.50	77'983.64
		-	909'200.00	-	895'100.00	-	824'833.86
6	Transports et télécommunications	713'136.65	164'541.00	751'669.70	164'745.00	786'135.81	190'000.70
		-	548'595.65	-	586'924.70	-	596'135.11
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	761'176.56	695'996.16	705'989.75	673'757.35	674'538.36	646'822.06
		-	65'180.40	-	32'232.40	-	27'716.30
8	Économie publique	127'400.00	88'500.00	124'500.00	94'500.00	89'250.09	83'823.36
		-	38'900.00	-	30'000.00	-	5'426.73
9	Finances et impôts	1'354'484.65	4'761'172.50	1'695'692.15	5'068'104.50	3'964'304.74	7'147'250.53
		3'406'687.85	-	3'372'412.35	-	3'182'945.79	-
	TOTAL	**6'723'663.66**	**6'723'663.66**	**6'906'096.85**	**6'906'096.85**	**9'176'064.54**	**9'176'064.54**

Excédent de dépenses

Excédent de recettes

Bibliothèque municipale

Toujours alimentée par de nouveaux arrivages, la bibliothèque de Villeret propose un large choix de livres pour les enfants, adolescents et adultes.

N'hésitez pas à passer faire un choix de lecture pour la pause hivernale !

L'inscription est gratuite !

Heures d'ouverture :

Le mardi de 9h00 à 10h00 et de 15h00 à 17h00

Le mercredi de 17h00 à 19h30

Dès le 01 janvier 2027, le mercredi de 16h00 à 18h30

Né pour lire (animation) chaque mardi du mois de 10h00 à 10h45 (d'octobre à mai)

N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne pour retrouver la totalité des ouvrages ainsi que nos nouveautés, et à suivre les actualités de la bibliothèque sur les pages Facebook et Instagram.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le responsable Maxime Rossel à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture au numéro 032 941 13 14, ou envoyez-nous un courriel à : bibliotheque@villeret.ch.



UNE COMMUNE DU

